L'Esclop

Si « esclop» signifie sabot en gascon, pour le meunier c'est l'auget (conduit en bois acheminant le grain de la trémie à l'oeil central de la meule)...

Bulletin de l'Association Girondine des Amis des Moulins affiliée à la FDMF **N° 5**

Avril 2005

SOMMAIRE:

Editorial ……..….p 1

Réunion de chantier...……..…. p 1

Une sous-ferme de moulins…p 2

Tisseuse de nuages……..p 3

Eaux vives à Limoges……..p 3

Un anguillère de moulin……...p 4

Brèves, Annonces ……...p 4

Les administrateurs de l'AGAM

Président
Alain EYQUEM

Vices présidents
Denis THEBAULT
Pierre SALAVERT

Secrétaire
Dominique CHARPENTIER

secrétaire adjointe
Dany BERTHIOT

Trésorier
Paul Henri HERVOIS

Trésorière adjointe
Lucie LAMY

Administratrice, chargée du journal
Josette ASNI

Administrateur archiviste
Francis BONNETEAU

Administrateurs
Eric CHARPENTIER
Danièle DUPART
Jean Bernard CHAMBARAUD
Jacques CONSTANTIN
François REBEYROTTE
Bernard BOUILLON
Eric SOULEYREAU

L'Esclop n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

Editorial

« …en vous remerciant tous de votre aide et de la confiance que vous m'avez accordée pendant 10 ans ». C'est en ces termes qu'Eric Charpentier terminait l'éditorial de l'Esclop n°4. A l'heure où, élu président, je me dois de continuer le travail commencé , je tenais à rendre hommage à notre ami . Je lui demande de continuer à nous accompagner sur ce chemin associatif pour la défense et la réhabilitation des moulins, qui, à titres divers, nous rassemblent et nous motivent. Je n'oublierai pas Dominique, son épouse, qui l'a accompagné avec ténacité pour construire ce que représente aujourd'hui l'AGAM. Réélue secrétaire, elle m'aide déjà à poursuivre une tâche excitante pour qui aime les moulins , mais envahissante pour qui veut en assurer la gestion…

En prenant en charge le fonctionnement de notre association, je découvre une structure qui, en toute modestie , a « pignon sur rue » !

En effet, nous sommes subventionnés par le Conseil Général, en projet avec le Conseil Régional (au sein de l'ARAMA), invités aux travaux du Comité Départemental du Tourisme, en partenariat avec d'autres associations et le Musée d'Aquitaine pour l'organisation des « Rencontres de l'AGAM », sollicités par des Mairies sur des projets locaux, interrogés par des propriétaires de moulins qui nous découvrent….

Parallèlement à ces contacts institutionnels, il est aussi des moments forts qu'il est agréable de partager : les rencontres sur site lorsque les projets de rénovation s'engagent ou se développent, la journée des moulins comme action phare à venir, l'élaboration de l'ESCLOP, la convivialité des sorties, les rencontres du Conseil d'administration, les échanges autour de la connaissance, l'histoire et le recensement des moulins…

Il s'agit de perpétrer toutes ces actions qui n'ont pour but que de sauver nos moulins, il s'agit aussi de tisser des liens pour que le plaisir d'agir ensemble nous donne du cœur à l'ouvrage !

Alain Eyquem
Président AGAM

REUNION DE CHANTIER AU MOULIN DE LANSAC

Le projet de restauration du moulin de Grand Puy à Lansac va entrer dans sa phase opérationnelle.
Une réunion de chantier s'est tenue le 23 février 2005 sur le site en présence de l'architecte du Conseil Général, du charpentier de moulin, du maçon, de la présidente de l'association des Amis du Moulin de Grand Puy, adhérente de l'AGAM, du 1er adjoint de la commune, de la presse. Eric et Dominique Charpentier, Pierre Salavert et Alain Eyquem éaient présents à cette réunion de travail au titre l'AGAM..
Jean Menaud, porteur du projet, peut donc envisager le démarrage du chantier sous peu !

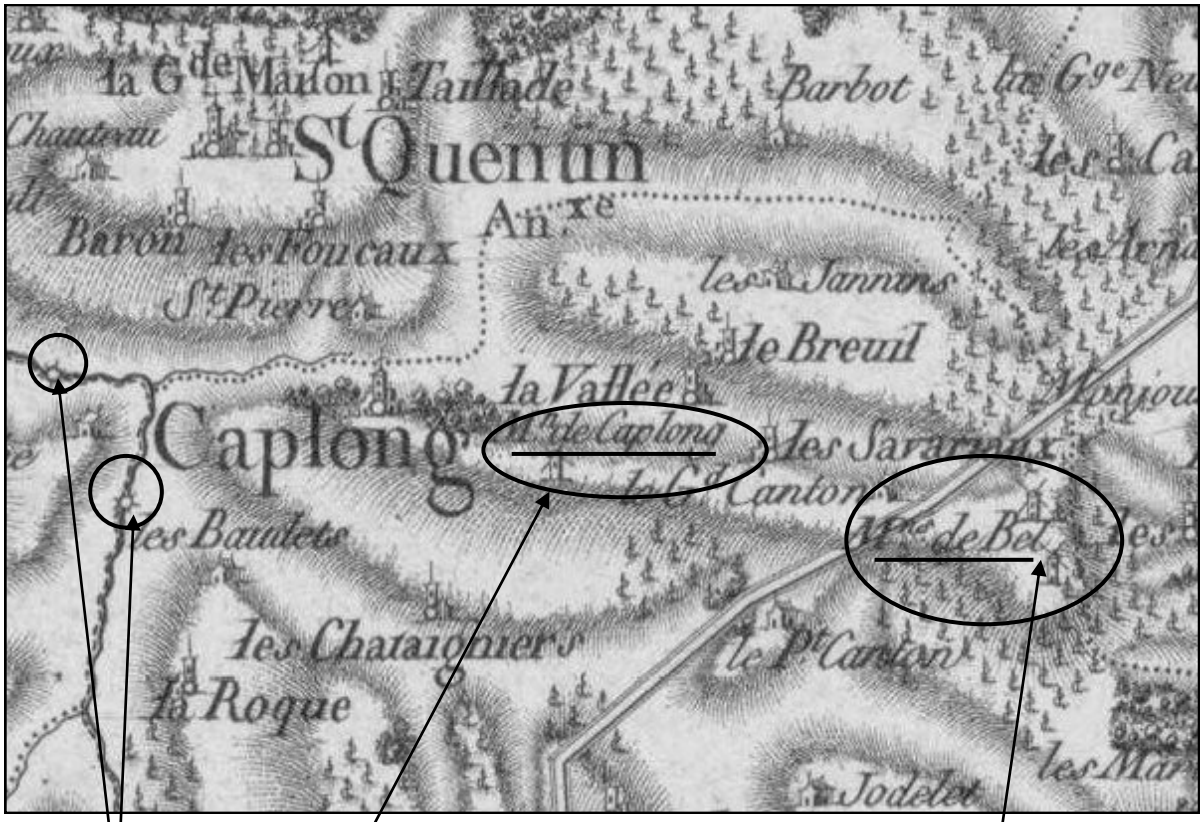

Moulins à eau **Moulin à vent de Caplong** **Moulins à vent de Bel**

Une sous-afferme de moulins (un à vent et un à eau) pour deux meuniers de la paroisse de Saint Quentin, juridiction de Sainte Foy la Grande, en 1764.

Dans le souci de recenser les moulins de notre département, plusieurs stratégies sont possibles. Le recensement envoyé par le préfet aux mairies le 28 mai 1817 permet de comptabiliser le nombre de moulins existants, à cette époque, dans chaque commune. La carte de Belleyme permet ensuite de vérifier l'existence de ces moulins et de les identifier (noms, lieux, repérages géographiques,…). Parfois, les vestiges confirment les données. Parfois, seule une butte, si c'est un moulin à vent, atteste de l'existence passée d'un tel ouvrage….

Si l'on est passionné par les pierres mais surtout… par les hommes qui ont fait l'histoire de ces moulins, une visite aux Archives Départementales s'impose….

Si l'on donne « du temps au temps » d'agréables surprises récompensent ces efforts de patience et de travail fastidieux. La série E qui rassemblent les actes notariés peut offrir des actes de sommations[1], d'affermages (affermes[2]), de vente, de construction, …

Tous ces témoignages ont l'attrait parfois de l'anecdote, souvent de querelles locales mais toujours de cette présence humaine qui a depuis délaissée nos moulins disparus.

Un acte notarié un peu particulier et rare, retrouvé à l'occasion d'une recherche sur un moulin à vent d'une autre commune, m'a permis d'aborder la problématique de la concomitance d'un moulin à vent et d'un moulin à eau sur un espace réduit, sur la même commune. L'acte en question révèle en effet que sur la paroisse de St Quentin, un propriétaire a affermé un moulin à vent et un moulin à eau aux mêmes meuniers. Plusieurs questions se posent en effet sur la périodicité du fonctionnement des deux moulins, sur la complémentarité éventuelles des ces deux usines, sur l'intérêt d'un même propriétaire, la place du ou des meuniers, les tarifs, les périodes de fonctionnement, pénuries de vent ou d'eau..... Beaucoup de questions qui demandent des recherches plus approfondies avant d'y répondre … Peu d'écrits sur ce problème caractéristique de la vallée du Drot où moulins à vent et à eau ont cohabité. Sûrement l'objet d'un futur « article » de ma part.

Pour lors, attachons-nous à découvrir cet extrait de carte et à décrypter cet acte . Ces deux éléments ne manqueront pas de nous apporter quelques informations utiles pour une meilleure connaissance des moulins de la vallée du Drot en général et de la commune de St Quentin de Caplong en particulier.

Les cartes comme outil de recherche….

Sur la carte de Belleyme, il est aisé de repérer le moulin à vent de Caplong grâce au petit dessin représentant un moulin à vent et l'inscription qui l'accompagne: « *M.n de Caplong* ». Nous constatons d'autre part qu'un autre moulin à vent est visible: celui de Bel. Nous verrons que ce repérage est confirmé par l'acte notarié. Deux moulins à eau, sont visibles aussi sur le cours d'eau. Cette fois pas d'inscription seuls deux dessins (une petite roue à aubes) indiquent la présence de moulins à eau . Nous essaierons de savoir, toujours par l'acte, quel est celui qui est concerné.

Si l'on consulte la carte IGN n° 1737 au 1:50 000, il est possible de repérer le ruisseau (la Soulège) mais plus de traces de moulin à eau . Une seule indication par les courbes de niveau: le moulin à vent se situait à environ 90 m altitude et le moulin à eau dans une dépression, sous la courbe de niveau de 50m.

[1] **Sommation : «** *En droit, acte d'huissier mettant en demeure quelqu'un de payer ou de faire quelque chose ». (Larousse 2003)*

[2] **Affermer :** « *Donner ou prendre un bien rural à bail ». (Larousse 2003)*

Les actes notariés comme outil de recherche….

L'acte en question a la référence 3E 16906 f 281 aux Archives Départementales de la Gironde (ADG) et commence ainsi:
« *Aujourd'huy dix neuf du mois de May mil sept cens soixante quatre après midy dans la paroisse de Massugas Juridiction de Gensac…. ».* Voilà donc pour la date et le lieu!
L'acte en question est une « sous-afferme »: « *….Pierre Boisgard, bourgeois, a sous-affermé par la présente à Estienne et Louis Martin, père et fils, meuniers habitant de la paroisse de Saint Quentin….à savoir un moulin à vent situé sur la paroisse de Caplon avec environ trois journaux de terre ensemble tout ycelluy moulin à eau situé dans la paroisse de Sainquantin de meme que lesdits trois journaux de fonds, le dit moulin à eau placé sur le ruisseau de la Soulège….le tout appartenant à Yzaac Durege... ».* Voilà donc des précisions qui concordent pour attester de l'existence de ces moulins repérés sur la carte de Belleyme… Mais lequel des deux, visibles sur la carte Belleyme, est cité dans cet acte?

Moulin à vent de St Quentin

L'acte indique aussi les conditions de la sous-afferme… « *...cette sous-afferme ainsi faite pour le temps et espace de cinq ans quy ont commencé a courir le premier de ce mois… le dit Etienne Martin s'oblige de payer pour chacune de ces années vingt quatre boisseaux de meture telle que les dit moulin la gagneront payable à savoir deux boisseaux à la fin de chaque mois….Le dit Etienne Martin s'oblige de donner chaque année au dit Boisgard quatre paires chapons et six paires poullets payables les dits poullets aux environs de la Saint Jean Baptiste et les chapons à la Saint Martin de chacune des années .lesquels vingt quatre boisseaux de meture et volailles les parties ont evalué Cent cinquante livres... ».*

Si vous avez connaissance d'actes notariés lus en archives, concernant nos moulins de Gironde, n'hésitez pas à nous communiquer les informations ainsi recueillies. Nous les publierons et participerons ainsi à une meilleure connaissance de leur histoire .

A.Eyquem

Les moulins dans la littérature populaire:

« Margot, fille de meunier… tisseuse de nuages. »

Le meunier a deux gars et une petite fille prénommée Margot; ce sont les garçons qui aident le père au moulin. Ils ne sont pas trop de trois pour monter les sacs de grains, pour désaccoupler les meules et les tailler quand elles sont usées, pour contrôler et réparer le moulin, et pour faire les livraisons à dos d'âne, de la ferme au moulin, les sabots reconnaissent le chemin sans fin.

La mère, très occupée à bien recevoir chacun, à garder la table dressée, le pain chaud, la fillette n'a de charge que de s'occuper du vieil âne. Elle est aussi menue que l'âne pelé ! Ensembles, eile se soutiennent; elle, triste, se sentant inutile, lui désolé d'être inutile….

Elle l'emmène partout où elle repère une belle herbe grase. De jours en jours, ils partagent alors la même amitié. Un jour dans un soupir, elle souffle: « Tu es mon meilleur ami, dommage que tu ne parles pas ! » Et l'âne de dire: « C'est vrai que j'aurais pu le faire plus tôt ! Mais j'attendais ce jour, celui de tes seize ans pour te dire, je suis un âne magique ! Suis moi…. ».

Elle s'est assise sur son dos et il a pressé le pas, plus vite, plus vite encore, mais elle n'entendait plus le bruit des sabots sur les cailloux…

L'âne trotte, au dessus de la plaine, elle aperçoit un moulin, pas celui de son père. Non, les ailes tournaient doucement et le meunier... Souriait ! Laissant glisser son sac à ses pieds, il l'ouvrit, laissa échapper la farine, un nuage de farine ! Il souffla plus fort que le vent et le nuage, rond, s'est éloigné. C'est alors que le meunier du ciel a remarqué Margot. Il lui a tendu la main. Il a ouvert unautre sac. Un nuage de farine s'en est échappé. Il l'a saisi doucement et l'a donné à Margot ! Margot l'a découvert léger, doux,souple. Elle s'est mise à le caresser, à le sculpter. La forme lui a plu. Le meunier a soufflé plus fort que le vent et le nuage est allé s'installer dans un coin du ciel…

Maintenant , en regardant les dessins du ciel, vous penserez à Margot tisseuse de nuages...

(un conte recueilli par Danielle Dupart)

JOURNEES EAUX VIVES à LIMOGES

Vendredi 1er octobre, nous étions accueillis par nos amis limougeauds (merci à Gérard et Marie-Claire Rivet) dans une ambiance chaleureuse propre à faire oublier le difficile franchissement du pont d'Aquitaine.

Samedi 2 octobre était consacré « aux choses sérieuses » (1) avec juste une coupure déjeuner précédée par l'accueil à l'Hôtel de Ville, superbe bâtiment entouré d'un petit jardin où les pots de fleurs sont…. En porcelaine !

Dimanche matin, alors que les responsables se réunissaient en conseil d'administration, le reste du groupe est pati à l'assaut des petites rues de Limoges, découvrant quelque richesse de la ville à chaque détour. Tout le monde se retrouve pour partir dans la campagne limousine à la découverte de quelques moulins.

Près de Condat, c'est le propriétaire du moulin Mausset, moulin à kaolin, qui nous accueille, et nous pouvons voir les cailloux transformés en fine poudre qui finira en porcelaine sur notre table.

Ensuite, cap au nord pour gagner le moulin de Chevillou où nous attend un sympathique repas, dans un cadre champêtre.

Moulin de Chevillou

L'après-midi, nous traversons la Vienne et gagnons le moulin du Daumail, grand moulin double, où dans la douceur de fin d'après-midi, Hervé White et sa femme nous offrent, avec le pot de l'amitié, une belle conclusion à ces journées (2).

Lucie Lamy

Moulin du Daumail

(1) Voir le compte-rendu dans « Le Monde des Moulins » n°11 de janvier 2005.
(2) Je suis à votre disposition pour des compléments

JOURNEE des MOULINS

19 JUIN 2005

En visite:
Une anguillère de moulin.

L'anguillère de moulin est une installation fixe destinée à la capture d'avalaison. Ce sont les anguilles adultes quittant rivières et fleuves pour l'Océan et ensuite pour la mer des Sargasses où elles se reproduisent. L'anguillère était construite immédiatement après une vanne. Elle était constituée d'un long plan incliné à claire-voie suivi d'une caisse où tombaient les anguilles. La structure pouvait être en bois (liteaux espacés de 2 cm) ou en fer qui lui conférait une plus longue durée de vie.

L'anguillère de moulin était présente sur tous les cours d'eau riches en anguilles. Quand le moulin était affermé, le bail précisait qu'une partie des prises était réservait au propriétaire (château, ordre religieux,…). Ces anguilles pouvaient être vendues, la publicité étant assurée par le garde-champêtre dans les villages avoisinants Cette pêche se limitait à quelques jours par an et correspondait à la première grosse crue d'automne permettant aux anguilles de se laisser porter par le courant. Cette première crue amenait avec elle feuilles et branchages. Le plan incliné à claire-voie laissait passer la plupart des feuilles tandis que les branchages étaient arrêtés par une grille placée en amont de la vanne, nécessitant un nettoyage permanent.

Quelques anguillères (ou pêcheries) sont encore en activité quand elles étaient mentionnées sur les actes de propriété: elles sont alors « fondées en titre ». D'autres, dont l'usage avait été ininterrompu pendant trente ans au moment de la promulgation de la loi sur l'Eau, ont pu se maintenir après une déclaration d'usage.

La raréfaction de l'anguille et la nécessité d'un entretien important (réfection, nettoyage) en ont limité l'usage. La baisse importante du nombre d'anguilles présentes dans nos rivières vient plus de la pêche excessive des alevins (pibales, civelles) dans les estuaires que des prises effectuées par les meuniers. Il faut savoir qu'un kilogramme de « pibales » représente plus de 1000 alevins. Les japonais ne s'y trompent pas et achète ces alevins pour leurs piscicultures alors que, traditionnellement, les « pibales » étaient vendues aux restaurant ou même pour fabriquer… de la colle de poisson, pratique depuis longtemps révolue en raison du coût de la matière première !

Jacques CONSTANTIN

Vous pourrez voir une anguillère au Moulin de Cocussotte, près de Duras (47). Prévenir au 06 74 16 46 82

Cocussotte: façade

Brèves…

- *Jacques Constantin, administrateur de l'AGAM, nous représente aux travaux du Syndicat de Réalimentation du Bassin du Drot.*
- *La cave coopérative des Lèves (UNIVITIS), propriétaire du Moulin à vent des Vergnes, envisage sa restauration. L'AGAM a participé à une réunion de travail avec les dirigeants de la cave pour lancer un projet. L'état de conservation de ce moulin est remarquable.*
- *Jacques Cazemajou et Marie France Lacaux ont fait don d'une série de 6 photos couleur du moulin à sang de Collonge la Rouge.*

- *Nous avons reçu confirmation de l'obtention de la subvention du Conseil Général si précieuse pour le fonctionnement de notre association.*
- *L'Association Régionale des Amis des Moulins d'Aquitaine (ARAMA) tiendra son Assemblée Générale le 23 avril 2005 , au moulin de Pilouta, à Villeneuve de Marsan, dans les Landes.*
- *Le Congrès de la Fédération Des Moulins de France et son Assemblée Générale se tiendront à St Gilles Croix de Vie, en Vendée les 9 et 10 avril 2005. Plusieurs adhérents de l'AGAM y étaient présents.*
- *Le dernier CA de l'AGAM s'est tenu le 6 mars 2005 à St Laurent d'Arce.*

Annonce

A VENDRE:

Moulin à poivre en pierre du Lot (1837)
Prix demandé: 1500 €
Tél. 05 57 74 22 74

PARUTION Avril 2005

« Du Moulin à l'Usine - Implantations Industrielles du X° au XX° siècle »
Collection Regard sur l'histoire. Sous la direction de Sylvie Caucanas et Rémy Cazals
Format 15,5x24
168 pages dont 8 pages quadri - ouvrage broché - 25euros -
en librairie

Eclairages nouveaux sur les sites hydrauliques dans leur environnement naturel, agricole, pastoral,forestier, social, juridique par l'équipe « Homme - Technique - Paysages « de l'Université de Toulouse le Mirail et le CNRS.
L'énergie de l'eau et l'industrie des hommes; la force motrice des cours d'eau au cœur de l'activité humaine pendant un millénaire du X° au XX° siècle.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS DES MOULINS DE LA GIRONDE
(AGAM 33)

Rassemble:
Les amis des moulins de la Gironde
Des propriétaires et non propriétaires de moulins
Des élus
des associations locales

Ses buts:
Etudier les moulins
Faire connaître les moulins
Inciter à la restauration authentique des moulins
Valoriser les moulins comme patrimoine vivant (mécanique en état de marche)
Etendre la connaissance des moulins aux pays européens
Publier et encourager la diffusion de livres et toutes les revues sur les moulins.

Responsable de la parution
Alain EYQUEM
Comité de rédaction
Alain EYQUEM
Josette ASNI
Dany BERTHIOT

Mise en page et impression
Alain EYQUEM
ISSN en cours

Photos de L. Lamy
J.Constantin
A.Eyquem
JCazemajou